

Le SUICIDE au Canada

CONTEXTE ACTUEL

En moyenne,
10
PERSONNES
se suicident
PAR JOUR
au Canada

4000 personnes qui décèdent
À LA SUITE D'UN SUICIDE À CHAQUE ANNÉE

+90%
souffraient
d'un problème
de santé mentale



À TOUS LES STADES DE LA VIE

ENFANTS ET ADOLESCENTS
(de 10 à 19 ans)

- Le suicide est la 2^e principale cause de décès
- Les garçons représentent 41 % des cas de suicide chez les 10 à 14 ans et 70 % chez les 15 à 19 ans
- 72 % des personnes hospitalisées pour blessures auto-infligées sont des filles

JEUNES ADULTES
(de 20 à 29 ans)

- Le suicide est la 2^e principale cause de décès
- Les hommes représentent 75 % des cas de suicide
- 58 % des personnes hospitalisées pour blessures auto-infligées sont des femmes

ADULTES
(de 30 à 44 ans)

- Le suicide est la 3^e principale cause de décès
- Les hommes représentent 75 % des cas de suicide
- 56 % des personnes hospitalisées pour blessures auto-infligées sont des femmes

ADULTES
(de 45 à 64 ans)

- Le suicide est la 7^e principale cause de décès
- Les hommes représentent 73 % des cas de suicide
 - Le taux de suicide le plus élevé est observé chez les hommes de 45 à 59 ans
- 56 % des personnes hospitalisées pour blessures auto-infligées sont des femmes

AÎNÉS
(65 ans et plus)

- Le suicide est la 12^e principale cause de décès
- Les hommes représentent 80 % des cas de suicide
 - Le taux de suicide le plus élevé est observé chez les hommes de 85 ans et plus
- 52 % des personnes hospitalisées pour blessures auto-infligées sont des femmes

1 POUR CHAQUE DÉCÈS PAR SUICIDE ON COMPTE :

5 HOSPITALISATIONS POUR BLESSURES AUTO-INFLIGÉES

25-30 TENTATIVES

7-10 PERSONNES PROFONDÉMENT AFFECTÉES PAR LE DÉCÈS À LA SUITE D'UN SUICIDE

Analyse par l'Agence de la santé publique du Canada des données provenant de la Base de données sur les décès, Statistique de l'état civil, de Statistique Canada et de la Base de données sur la morbidité hospitalière de l'Institut canadien d'information sur la santé. Les données publiées ne rendent pas compte de la totalité des décès par suicide en raison, notamment, de la stigmatisation associée au suicide et d'autres facteurs susceptibles d'inciter les membres de la famille, les professionnels de la santé, les coroners et d'autres personnes à ne pas déclarer qu'il s'agit d'un suicide.

IL Y A DE L'ESPOIR

Il est possible de prévenir le suicide. Obtenez de l'aide. Vous n'êtes pas seul.

VOUS VIVEZ UNE SITUATION DE CRISE?

- Communiquez avec un centre d'appels : www.suicideprevention.ca/thinking-about-suicide-fr/find-a-crisis-centre/

- Appelez Jeunesse, J'écoute au **1-800-668-6868**
- Parlez à quelqu'un en qui vous avez confiance

